Bulletin de santé du végétal
CULTURES LEGUMIERES
Hauts-de-France

Bulletin n°28 du 12 novembre 2026

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

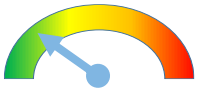
SOMMAIRE

► POIREAU : les conditions deviennent moins propices aux thrips et à la rouille.
► CHOUX : présence de dégâts de limace, d'aleurodes et de symptômes de la maladie des taches noires.

POIREAU

Réseau : 4 parcelles

Stade : 10 feuilles à récolte.



Thrips

A Loos-en-Gohelle (62), entre 1 et plus de 10 thrips sont présents sur 68% des poireaux. A Violaines (62), entre 1 et 4 thrips sont observés sur 56% des pieds. A Ennetières-en-Weppes (59), entre 1 et 2 thrips sont installés sur 32% des plants. Les dégâts sont assez importants sur ces 3 parcelles. Dans les prochains jours, des températures comprises entre 4 et 10°C ainsi que des pluies sont annoncées, ce qui sera défavorable au développement du thrips. Le risque continue de diminuer.



Rouille

A Lorgies (62), quelques rares pustules de rouille sont signalées sur moins de 5% des poireaux. A Loos-en-Gohelle (62), Ennetières-en-Weppes (59), quelques pustules de rouille sont observés sur près de 10% des pieds. A Violaines (62), quelques pustules isolées et des foyers sont présents dans la parcelle. La pression augmente légèrement mais les conditions deviennent un peu moins propices à la maladie en ce moment. La tolérance à la rouille est très variable d'une variété de poireau à l'autre, et le choix d'une variété tolérante est le meilleur levier de lutte contre la maladie. Les conditions nécessaires à

l'infection par le champignon sont une période de 4h à 15°C et 100% d'humidité relative. Une fois la plante infectée, la rouille se développe entre 10°C et 24°C, avec un optimum à 18°C. Seul un temps froid avec des températures inférieures à 5°C bloque la maladie.



Quelques pustules de rouille apparaissent (FREDON HdF)

Stemphyliose/Alternariose / maladie des taches pourpres

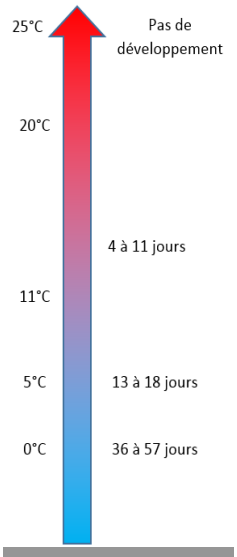


A Violaines (62), Loos-en-Gohelle (62) et Ennetières-en-Weppes (59), quelques taches faisant penser à des symptômes de Stemphyliose / alternaria sont présentes sur 20 à 28% des pieds. Les deux maladies sont indifférenciables sur le terrain. Le nombre de poireaux touchés peut être important sans que les dégâts ne soient graves (feuilles retirées au parage).



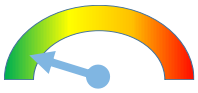
Mildiou (*Phytophthora porri*)

A Ennetières-en-Weppes (59), une seule tache de mildiou a été observée sur 4% des poireaux. La pression est très faible mais les conditions climatiques sont assez propices au développement de la maladie. Cette maladie est essentiellement hivernale, mais elle peut apparaitre plus précocement à la faveur d'une forte hygrométrie et d'une relative douceur... La durée d'incubation sera variable et fonction de la température. Choisir des parcelles bien drainantes pour éviter toute stagnation prolongée d'eau, surtout dans les parcelles irriguées.



Durée de développement du mildiou en fonction des températures

Dégâts de noctuelle, de teigne, de mineuse



A Loos-en-Gohelle (62), quelques dégâts de noctuelle, de teigne et de mineuse sont signalés sur quelques poireaux dans la parcelle. Habituellement, ces ravageurs ne posent pas de problème majeur sur cette culture.

Montaison

A Violaines (62), des problèmes de montaison sont toujours observés. Les principaux facteurs favorables à la montaison sont essentiellement climatiques mais quelques mesures préventives peuvent être mises en place pour limiter le problème :

• Choix de variétés dites résistantes à la montaison.

• Pour la production de plants en serre, tentez de maintenir une température supérieure à 12°C

• Respectez les dates de plantations conseillées

• Ne stockez pas trop longtemps les plants en pépinières, évitez de les exposer trop longtemps au froid…

CHOUX

Stade : pommaison à récolte



Limace

Dans le marais Audomarois, des dégâts de limace sont signalées sur choux de Milan. La présence de limaces à la récolte peut faire l'objet d'un refus de commercialisation. Les



Dégâts de limace (PLRN)

conditions humides prévues à partir de dimanche lui seront assez favorables. Restez vigilants !

Aleurodes (*Aleyrodes protella*)



Dans le marais Audomarois, sur choux frisés, de nombreux aleurodes sont toujours observés. Les aleurodes sont également signalés dans des parcelles de colza, avec des populations parfois très importantes. Attention car cela forme un inoculum pour les prochaines cultures, le froid ne permettant pas de réduire suffisamment les populations. La pression reste assez forte mais les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours ne vont pas être très favorables à leur développement.

L'aleurode du chou prélève la sève des choux et sécrète du miellat ce qui favorise le développement de fumagine pouvant entraîner une perturbation du développement du chou, une perte de rendement et un refus à la commercialisation. Les conditions sèches et chaudes (température supérieure à 20°C) lui sont favorables.



Les populations d'aleurodes restent importantes (ici sur chou de Milan) (PLRN)

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour éviter l'infestation d'aleurodes : limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation et en interculture ; éviter de cultiver des choux à proximité d'autres cultures de Brassicacées ; détruire les résidus de cultures et les adventices de la famille des Brassicacées ; irriguer les parcelles lorsque c'est possible, entretenir les bordures de parcelles ;

favoriser les auxiliaires des cultures.



Maladies des taches noires (*Mycosphaerella brassicola, Alternaria brassicae* et *Alternaria brassicicola*)

Quelques symptômes de la maladie des taches noires sont signalés dans le marais Audomarois sur choux de Milan.



Maladie des taches noires sur chou de Milan (PLRN)

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.
Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.
Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.
Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : S. DOYER -PLRN ; Chou-fleur, choux et Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : P. MATHIEU - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; Céleri : R. CATTEAU - PLRN
Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France

Région Hauts-de-France